

Inscriptions en PS à la rentrée 2024-2025

Les inscriptions scolaires **des enfants nés en 2021 pour la PS, à la rentrée de septembre 2024 en maternelle**, vont débuter en mairie à partir du **15 janvier 2024 au 1^{er} mars 2024**.

Vous pouvez procéder à l'inscription soit :

- par courriel « scolaire@ville-voreppe.fr » (documents impérativement au format pdf et format photo non accepté)
- déposer le dossier complet à l'accueil de la mairie
- sur rendez-vous en téléphonant au 04.76.50.47.62

Les pièces à fournir :

- **Fiche d'inscription 2024-2025** à remplir et à signer obligatoirement par les représentants légaux (document téléchargeable sur le site www.voreppe.fr ou disponible au pôle Éducation, périscolaire et jeunesse à la mairie).
En cas de séparation ou de divorce; **l'accord des deux parents est obligatoire donc fournir le jugement du tribunal ou l'attestation sur l'honneur avec la copie de la pièce d'identité**
- **Livret de famille complet (parents et fratrie)**
- **Justificatif de domicile** récent (factures électricité, eau, téléphone, etc.)
- **Le carnet de santé** (vaccinations obligatoires de l'enfant : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole inscrites sur le carnet de santé avant l'inscription scolaire)

